

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 25

Artikel: Les dix chœurs obligatoires
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208771>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« UBER ALLES ! »

L'ALLEMAND est un des peuples qui s'expatrient le plus. Il a des représentants dans tous les pays, sous toutes les latitudes. Et, où il est bien, l'enfant de la Germanie se fixe; il fait souche.

Pourtant, c'est un peu son habitude de trouver sujet à critique dans tout ce qu'il voit ailleurs que chez lui et de proclamer sans réserve la supériorité de l'Allemagne en tout et partout.

Qu'en est-il de cette supériorité ?

Ce n'est pas au Conteur d'en discuter.

Il est des cas, toutefois, où l'on ne se sent nulle envie de contester ce jugement.

L'autre jour, par exemple, dans une ville du canton — nous écrivait un de nos lecteurs — un professeur se promenait avec quelques-uns de ses élèves, tous Allemands. Il attira leur attention, en passant, sur le bâtiment des prisons.

— Peuh ! fit un des jeunes gens, chez nous, c'est beaucoup plus grand !

Il n'y avait guère raison de protester.

Répondant ensuite à diverses questions, le professeur fit part à ses élèves de la coutume existant dans le canton de Vaud d'arborer un drapeau blanc au faite des prisons veuves de tout détenu.

— Chez nous, répartit un autre élève, on n'admettrait jamais pareille chose !

Et pourquoi donc, s'il vous plaît ?

LA CHANSON DU DUC DE SAVOIE

La chanson que voici n'est pas tout à fait inconnue des lecteurs du Conteur. Il en a déjà parlé et même publié des fragments. La voici, tout entière, pour répondre au désir qui nous a été maintes fois exprimé et que nous n'avions encore pu satisfaire.

Noutron bon Du de Savoyà
N'é-t-i pô zanti galan ?
El a fa fàré n'arméa
Dè quatre vin paysan
Lironfa ! garà, garà, garà !
Lironfa ! garà dè devan !
Coquion pourtè 'n'alabardà
N'épé dè beu a son flan,
Lo capé à la coucardà
E y-on floqé dè riban
Vartubleu ! garà, garà, garà ! etc.
El on per leu capetène
Christoffo dè Carignan
Vin-t duo çarza dè rove
Von deri lo reziman
Bon, bon, bon ! garà, garà, garà ! etc.
El on per artilieria
Quatro canon dè farblan
Noutron bon Du lieu comandé :
Soudar, è fô batr'u çan
Patapan ! garà, garà, garà ! etc.
I von attaqà la France
Per defour et per dedan,
Se quoquion sè wi defendrè
Nò le betron to-t en san,
Vartuchou ! garà, garà, garà ! etc.
No vitia su la frontirè
O ! O ! qè lo mond'e gran !
No no poran bin morfondrè ;
Ne no-z'avanchon po tan
Halte-là ! garà ! garà ! garà ! etc.
Aluman la corda rossà
Dè dou bo abilaman
Fassan trè po an derire
È pi trè po an avan
U sont-i ? garà ! garà ! garà ! etc.
Tiran tui contre la France
E to drè fuyan no-z an
Cé, di lo Du dè Savoyà :
Vo-z éto dè brova zan !
Tot é mour ! garà ! garà ! garà ! etc.
Nos avan pro fé la guàrà
Repousan-no tan qu'à tan.
El antriron dan 'na sola
Tapicha de matafan
Son to çan ! garà ! garà ! garà ! etc.

U quatre coin de la troblà
Lé bugnet' i von pandan
L'an mezirou coquion quinze
E atan dè matafan.
Son bian seu ! garà ! garà ! garà ! etc.

Pi, fassan trince leu varè,
I desiron brovaman :
Qu'éto celi ré dè France ?
Noutron Du an vô bin çan !
Lironfa ! garà ! garà ! garà !
Lironfa ! garà dè devan !

Référence. — L'autre jour, un professeur de littérature reçoit la visite d'un jeune homme qui lui était recommandé, en qualité de secrétaire, par un de ses amis.

Désirant mettre le candidat à l'épreuve, avant de l'engager, le professeur l'invita à écrire sous sa dictée un récit où il était question du célèbre gastronome Brillat-Savarin. Arrivé à ce passage, l'auteur dicta : « A l'entrée des salons, le roi des gourmets jeta son nom : Brillat-Savarin !... »

La copie terminée, le professeur y lut avec stupéfaction :

« A l'entrée des salons, le roi dégomme jeta son nombril à Savarin ».

Le sort.

Un marchand de hasards étalant sa boutique, Cria : « Voici, messieurs, l'occasion unique :

» Au gros lot ! au gros lot ! mon sac vous donnera

» Tabatières, ciseaux, étuils, et cætera,

» Le tout au prix le plus modique. »

Blaise accourt à la voix de cet homme engageant.

Le drôle avait par aventure

Une très belle chevelure

Mais n'avait point du tout d'argent.

Il se souvint que de certaine somme

Un perruquier s'offrait de payer ses cheveux.

Il y court. On les coupe ; on les paie ; et notre

Nouveau tondu, s'en retourne joyeux [homme

Il arrive à la place ; il reconnaît l'enseigne.

Au magasin des lots, où l'espoir le conduit,

De sa toison il verse le produit.

Il tire un numéro... Que gagne-t-il ?... Un peigne.

Le coin de la ménagère.

Influence des odeurs sur le lait. — On a souvent insisté sur l'influence de l'alimentation des vaches sur la valeur du lait; l'ingestion de certaines substances peut le rendre indigeste ou même vénéneux; d'autres peuvent lui communiquer un goût ou une odeur désagréables. Mais il faut être averti que non seulement le lait prend l'odeur des aliments, mais encore les odeurs environnantes.

Il n'est pas besoin que la vache séjourne longtemps dans une atmosphère viciée pour que l'odeur se transmette au lait. Le Dr Viet a rapporté le cas d'un troupeau de douze vaches qui furent mises en pâturage dans un champ dans lequel avait été mal enterré le cadavre d'un veau; bien que pâturant en plein air, elles respiraient un air vicié par les miasmes de la putréfaction. Cela suffit pour gâter le lait de ces vaches, et, chose curieuse, elles contagionnèrent en quelque sorte le lait d'autres vaches qui furent mises en contact avec elles au moment de la traite.

Une substance odorante placée au voisinage du lait peut lui donner une mauvaise odeur.

(Annales de médecine vétérinaire et Annales d'hygiène)

Stud. litt. — Bonjour, madame Bolomey !

— Bonjour !

— Et puis..., quoi de nouveau ?

— Oh !... mon té... rien. Regardez-voilà l'Edmond Blanc, qui passe. A-t'y grandi depuis qu'il est étudiant par Lausanne.

— Eh bien, oui. A propos qu'apprend-t'y ?

— Son père m'a dit qu'il étudiait les lettres.

— Les lettres ?... A son âge ?... Il a tout vite vingt ans !...

— Enfin... c'est ce que son père m'a dit.

— T'i possible ! est-y permis ! Quand je pense que de notre temps, à sept ans — oh ! même avant — on savait les lettres, les quatre règles, et puis même lire et écrire.

La « Nuit des Quatre-Temps ».

Le Comité du Théâtre du Jorat publie, pour les représentations de *La Nuit des Quatre-Temps*, un programme officiel illustré, très artistique et soigné.

Ce programme sort des ateliers des Arts graphiques de Vevey (Noséda, Jeanneret et Kern); il forme un volume de plus de cent pages de texte avec une cinquantaine d'illustrations: portraits des auteurs et interprètes, vues du Jorat, de Mézières et de son Théâtre; reproductions des décors de Jean Morax et Hugonnet, etc. On y trouve entre autres une notice sur le Théâtre du Jorat, sur *La Nuit des Quatre-Temps*, sur la musique de Gustave Doret, sur les auteurs, décorateurs, interprètes, etc.

Ce programme est indispensable à tout spectateur et constitue, en outre, un précieux souvenir des représentations du Théâtre du Jorat.

La presse suisse en 1912. — D'après la statistique de l'*Annuaire de la Presse suisse et du Monde politique 1912*, qui vient de paraître à Genève, la Suisse compte en ce moment 1519 journaux et publications périodiques.

Zürich est le canton qui vient en tête avec ses 288 journaux et revues, puis viennent le canton de Berne avec 267, Vaud avec 161 et Genève avec 146, etc., etc.

Il y a 414 journaux politiques, dont 93 quotidiens. 280 journaux politiques, dont 60 quotidiens, en langue allemande. 110 journaux politiques, dont 29 quotidiens, en langue française. La langue italienne compte 20 publications politiques, dont 4 quotidiens; le romanche, 3 journaux. Un journal paraît tous les jours, imprimé dans les trois langues.

L'hypocrisie. — Une maîtresse d'école pose la question suivante à ses petits élèves :

« Quest-ce que l'hypocrisie ? »

Les enfants restent un moment songeurs.

Tout à coup, l'un d'eux lève la main :

— Moïse !... moi je sais !

— Eh bien, quest-ce que c'est ?

— L'hypocrisie, c'est quand un enfant y va à l'école en souriant.

Les dix chœurs obligatoires.

Cette fois, c'est bien fini. Il ne viendra plus de réponses à notre question touchant les dix chœurs obligatoires. Le scrutin est fermé. Nous en publierons samedi prochain le résultat.



Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVHAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO